

Un geste simple pour votre santé, et pour la planète.

Ce cabinet a choisi d'agir contre la pollution plastique.

LE CONSTAT

Chaque examen de spirométrie consomme un filtre à usage unique. Fabriqués en plastique issu du pétrole, ces dispositifs ne se recyclent pas : ils partent à l'incinération ou s'accumulent dans les milieux naturels, où ils mettent des décennies à se dégrader.

NOTRE ENGAGEMENT

C'est pourquoi nous avons choisi les filtres BOFAP, dont le corps est en carton recyclable. Une protection identique pour votre sécurité — plus de 99,99 % d'efficacité de filtration — avec 99 % de plastique en moins à chaque souffle.

« Prendre soin de vous, prendre soin de demain. »



Filtre plastique classique

NON RECYCLABLE

VS



Filtre BOFAP en carton

100 % RECYCLABLE

FILTRE DE SPIROMÉTRIE BOFAP®

- **Carton 100 % recyclable** — corps du filtre et distributeur ; emballage compostable
- **Matériaux non toxiques** — exempts de substances interdites
- **Dispositif médical de classe IIa** — breveté, emballé et étiqueté individuellement
- **Efficacité et sécurité** — filtration identique aux meilleurs filtres BV : > 99,99 %

Cabinet :

Fait à le

Flashez pour
en savoir plus

bofap.fr/patients

